



Doc. 39

10 mai 1951

Coordination plus étroite des économies des Etats membres du Conseil de l'Europe et des pays d'Outre-mer

Proposition de Directive

déposée par M. Harold MACMILLAN et d'autres membres de l'Assemblée

« L'Assemblée

« L'Assemblée Charge la commission des Questions économiques d'étudier les méthodes propres à réaliser une coordination plus étroite entre les économies des États membres du Conseil de l'Europe et celles des pays d'Outre-mer avec lesquels ils ont des liens constitutionnels, et de lui faire rapport. »

Signé (voir au verso)



Doc. 39 Proposition de Directive

Signé:

MACMILLAN Harold, Royaume-Uni